

PAROLE D'EXPERT

« ORGANISATION DU TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUVENT AU CŒUR DES TENSIONS. »

**MARIE-JOSÉ CAVA, CORESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DES DU
DE CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RPS ET DE MÉDIATEUR
DU TRAVAIL, MEMBRE DE PLACE DE LA MÉDIATION**



« Les RPS peuvent être complexes à appréhender pour les acteurs chargés de les intégrer dans le Document unique. Or, souvent, les risques physiques amènent des risques psychiques et vice-versa. Les RPS peuvent être intimement liés à l'organisation du travail et aux conditions de travail. Leur approche nécessite donc des compétences qu'on peut acquérir dans le cadre de formations comme celle que nous proposons, en partenariat avec l'université de Cergy-Pontoise. Nous y formons des conseillers en prévention des RPS qui pourront accompagner les organisations dans leur démarche de prévention, sur le modèle de la Belgique où les

conseillers en prévention de la charge psychosociale existent depuis très longtemps. Ces professionnels, qui peuvent intervenir aux trois niveaux de prévention, doivent éviter d'être "dans le faire", dans l'action à tout prix. Ce sont avant tout des acteurs à l'écoute, formés pour créer du lien et du liant entre tous les acteurs de la prévention. Ces conseillers pourront accompagner la direction en l'aidant à dédramatiser la problématique des RPS et à avoir une approche plus positive en l'inscrivant, par exemple, dans une démarche QVT. Ils peuvent également utiliser les outils de la médiation du travail, un dispositif efficace pour la prévention des RPS. » ■